



Coordonnateur SPS - Maintien et actualisation des compétences - Niveaux 1, 2 ou 3



Durée
35 heures
5 jours



Prérequis
Etre titulaire d'une attestation de compétence de coordonnateur SPS



Public concerné
Coordonnateurs Sécurité Protection de la Santé titulaires de l'attestation de compétence.



Validité
5 ans



Effectif maximum
12 personnes



Qualification Intervenant (e)(s)
Formateur CSPS habilité suivant le dispositif OPPBTP imposé



Moyens pédagogiques

- Méthodes expositives et participatives
- Exercices



Modalités d'évaluations
Le stage d'actualisation de la formation spécifique donne lieu à une évaluation finale des stagiaires conformément à l'arrêté du 26 décembre 2012.

Objectifs

- Avoir un retour d'expériences des missions SPS réalisées.
- Recadrer la mission de SPS par rapport à la réglementation, la démarche prévention.
- Être capable d'analyser les risques dans les différentes phases d'une opération et de prendre en compte les risques ayant des incidences sur la santé.

Retrouvez le planning 2025 sur <https://www.formation-dekra.fr/planning-des-formations-csps-2025>

Programme

- Retour d'expériences
- Bilan des missions SPS
- Les nouvelles obligations de l'employeur
- Analyse des outils de la coordination
- Le champ des responsabilités
- Evolution de la réglementation
- Evaluation des acquis de la formation

Le + DEKRA

- La dématérialisation de la formation,
- Des formateurs, des experts techniques et un réseau de partenaires en France,
- Une méthodologie éprouvée,
- Une pédagogie innovante,
- Un espace client,
- Une démarche RSE avec la fourniture de 90% de nos livrets sous format digital.

Flashez ce QRCode pour accéder à notre site internet



Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en œuvre pour la pleine réussite de ses formations



Référence : STD-SPSAC91

Coordonnateur SPS - Maintien et actualisation des compétences - Niveaux 1, 2 ou 3